



Confinement : les mesures annoncées par Jean-Baptiste Lemoyne pour aider le tourisme en Nouvelle-Aquitaine



Bord de mer à la plage des Bourdaines de Seignosse / © Clément Alet

Le gouvernement a annoncé ce vendredi des aides financières pour le tourisme, décrété priorité nationale et poids lourd de l'économie en Nouvelle-Aquitaine, avec ses 9% du PIB régional. La profession, à l'arrêt depuis le début du confinement il y a 5 semaines, est aux abois.

Avec ses 150 000 emplois directs, 400 000 indirects, le tourisme est un poids lourd de l'économie de la Nouvelle-Aquitaine. Un acteur frappé de plein fouet par le confinement imposé par le gouvernement pour lutter contre la pandémie du coronavirus.

Un secteur aux abois

Dans sa note du mois d'avril, l'observatoire économique du tourisme indiquait que *"la perte d'activité pourrait représenter 25 % du PIB touristique en 2020 et frappe en premier lieu le secteur de l'hôtellerie-restauration, quasiment à l'arrêt (-90 % d'activité) et les voyagistes (-97 % de réservations).*

On estime que 20 à 30 % des restaurants ne seront pas en capacité de rouvrir en juin.

Dans une lettre ouverte adressée jeudi au Président de la République Emmanuel Macron, la Fédération Nationale des Tables & Auberges de France lançait "un véritable appel au secours" :

Chaque jour qui passe, c'est autant de détresse et de charges qui nous asphyxient et avec ce maigre espoir qui s'éloigne d'avoir la capacité économique de rouvrir un jour nos établissements...



"*Hôteliers, restaurateurs, chefs, aubergistes, cafetiers*", c'est toute la profession qui est touchée et qui est "*en train de mourir en silence*". "*Ces emplois locaux sont fragilisés plus particulièrement dans nos territoires ruraux*" ajoute la Fédération.

De nouvelles mesures d'accompagnement

Des alertes répétées ces derniers jours et qui semblent avoir été entendues.

Ce vendredi, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et Alain Rousset président de la Région Nouvelle-Aquitaine ont co animé, pendant deux heures, une réunion téléphonique avec les différents acteurs du tourisme, de la région de la Nouvelle-Aquitaine.

Le Président de la République a érigé le #tourisme en priorité nationale :

Renforcer l'accompagnement du secteur c'est protéger l'art de vivre à la française !

D'ici le CIT du 14 mai, nous allons travailler avec les professionnels et les territoires à un plan de relance.
pic.twitter.com/6O9iUWUSG5

— Jean-Baptiste Lemoyne (@JBLemoyne) April 24, 2020

Bruno Lemaire a annoncé ce vendredi matin des mesures d'accompagnement pour le secteur du tourisme, décrété priorité nationale. Jean-Baptiste Lemoyne les a détaillées pour la presse en fin de journée :

l'accès au Fonds de solidarité élargi pour l'hôtellerie-restauration à des entreprises employant jusqu'à 20 salariés et réalisant jusqu'à 2 millions de chiffre d'affaires, contre 10 salariés et 1 million de chiffre d'affaires pour l'ensemble des TPE

le montant de l'aide doublé à 10 000 euros au maximum pour les entreprises du secteur en grande difficulté
la poursuite du Prêt de garantie par l'Etat pour les entreprises du tourisme : 3.780 y ont eu recours en Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 300 millions d'euros

L'exonération de charges salariales entre mars à juin pour les entreprises du tourisme et de la restauration
l'annulation par les grands bailleurs des loyers sur les trois derniers mois pour les très petites entreprises obligées de fermer dont les bars, cafés et restaurants.

poursuite du chômage partiel pour le secteur au delà du 11 mai partout où ce sera nécessaire.

Afin de tenir compte de la situation spécifique des professionnels des hôtels, cafés et restaurants, du tourisme et du loisir, les mesures de soutien du plan d'urgence économique vont être renforcées pour ces secteurs à la demande du Président de la République. #COVID19 ## pic.twitter.com/8RuvSgyzfA

— Bruno Le Maire (@BrunoLeMaire) April 24, 2020

Ces mesures ont pour objectif de "*maintenir les emplois les talents et les compétences*" justifie Jean-Baptiste Lemoyne. Après cette première phase d'urgence viendra le "*temps de la résistance*" de la préparation à la réouverture.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères a évoqué le guide de bonnes pratiques mis au point par les restaurateurs auquel il faudra donner une force juridique.

Le troisième et dernier temps sera celui de la "*reconquête*".

Après le 11 mai, le gouvernement prendra quinze jours pour évoluer l'évolution de l'épidémie.

Mais pas de date pour la réouverture des cafés bars et restaurants

[Visualiser l'article](#)

Le gouvernement prendra sa décision sur la date de réouverture des cafés, des restaurants et des bars à la "fin du mois de mai".

"Si l'on se précipite, on prend le risque que le restaurateur se prépare, recrute des saisonniers, achète ses fournitures trop tôt. Je comprends l'angoisse des professionnels de ne pas avoir cette date. Elle va venir bientôt" promet Jean-Baptiste Lemoyne.

Alain Rousset qui ne veut *"pas rajouter à la crise sanitaire une crise sociale"*, plaide pour une *"réouverture maîtrisée"*. Le président de la Région souligne le double paradoxe de la Nouvelle-Aquitaine, peu touchée par le Covid 19 mais le tourisme y est le premier secteur et *"l'arrivée de touristes pourrait ramener des clusters"*.

"Les opérateurs du tourisme ont besoin d'une visibilité sur les contraintes sanitaires, les gestes barrières, la distanciation sociale" a rappelé Alain Rousset qui souhaite que la région, qui est moins exposée au coronavirus puisse être *"terre d'expérimentation sur une réouverture raisonnée et raisonnable"*.

Interrogé sur le sujet, Jean-Baptiste Lemoyne précise qu'il est trop tôt pour en parler mais que *"La situation n'est pas la même selon que vous soyez un établissement en plein air ou fermé. Il ne serait pas idiot de différencier les scénarii selon leur différence"*.

Pas plus de réponse sur la réouverture des plages

Cet été, estime le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, *"le tourisme sera différent essentiellement domestique"*. *"Un tourisme en circuit court"* selon Jean-Baptiste Lemoyne.

Le gouvernement envisage une campagne d'information pour rassurer les vacanciers et renseigner sur les structures ouvertes plutôt qu'une campagne de promotion. *"Il ne faudrait pas déclencher une guerre des destinations mais plutôt mettre en avant leur complémentarité"*.

Mais les vacanciers pourront-ils profiter des 720 kilomètres de littoral néo-aquitain ? *"A ce stade je ne suis pas en mesure de vous dire quel régime s'appliquera aux plages. On regarde ce que font l'Australie, la Belgique"...*

Pas davantage de précision de la part de Jean-Baptiste Lemoyne pour les piscines dans les camping, ou villages de vacances. Ni sur les points de passage à la frontière espagnole fermés jusqu'au 15 mai. Tous ces sujets sont en *"cours d'instruction"*.

Une date et des règles sanitaires. C'est pourtant ce qu'attendaient les professionnels du tourisme. Didier Arino, directeur général associé de Protourisme est très critique. Il reconnaît que Bercy et la BPI font un *"effort énorme"* mais en repoussant l'annonce de la date de réouverture, le gouvernement entretient l'angoisse :

Plus ça va plus, on met du flou et plus on met à mal les établissements de la restauration et de l'hôtellerie.

6 millions de Français ont déjà renoncé à leurs vacances cet été selon une étude de son cabinet de conseil.

"Qu'ils édictent les règles et qu'ils laissent les maires les appliquer"

Didier Arino fustige *"le manque de pragmatisme et de décentralisation, le manque d'efficacité"* du gouvernement qui *"n'écoute pas"*.

Les grands restaurants à Paris préfèrent attendre septembre et la clientèle étrangère. Nos stations balnéaires ne pourront pas attendre.

Les chiffres du tourisme en Nouvelle-Aquitaine :

Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine, c'est :

150 000 emplois directs

400 000 emplois indirects

france3-regions.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 165



Page 4/4

[Visualiser l'article](#)

20 000 entreprises

9% du PIB régional

28 millions de touristes par an

La Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région la plus visitée par les Français, la première en offre d'hôtellerie de plein air.